POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . "0 c.

RESERVES SUNT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sanf restlution dans co dérillèr cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiq és doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

sont pas rendus.

On s'abonne :

Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'alionnement continue Jusqu'à réception d'un avis contrafie. - I. abonnement doit etre paye d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 Juin 1877.

ABONNEMENT.

saumur:

Poste :

on s'shonne;

A SAUMUR, Cher tons les Libraires;

A PARIS, Chez DONGREL et BULLTER, place de la Bourse, 33;

A. EWIG, Rue Taitbout, 10.

atin.

Chronique générale.

Tous les journaux républicains et radicaux de province, à n'importe quelle fraction des gauches ils appartiennent, ont tous recu pour mot d'ordre de combattre à outrance la dissolution. Est-ce que par hasard les républicains auraient peur du suffrage universel? Nous devons, pour préciser notre information, ajouter que le mot d'ordre envoyé à environ deux cents journaux des départements, émane, sous forme de circulaire, d'un comité central de Paris qui a son siège rue de la Sourdière, et qui a emprunlé les enveloppes timbrées d'un gros négociant de Paris pour dissimuler ses circulaires sous l'apparence de lettres commerciales.

(Corresp. universelle.)

Le Bien public contient une nouvelle à sensation à laquelle il eut peut-être été prudent el patriotique de ne pas donner une publicilé aussi précipitée et aussi retentissante.

ll s'agit d'ordres cachetés qui auraient été envoyés aux chefs de gare de la Compognie de Paris-Lyon-Méditerranée en vue d'une mobilisation éventuelle mais prochaine de l'armée, lesquels ordres ne doivoni être décachetés qu'au reçu d'une dépêche qui doit ou devait leur être envoyée.

Celte nouvelle, ainsi presentee, nous patall tellement invraisemblable que c'est sous les réserves les plus expresses que nous la reproduisons. Quel motif pour loncer dans e public une pareille rumeur? Serait-ce de l'agiotage? On serait tenté de le croire.

On lit dans l'Union :

Plusieurs journaux républicains repro-

duisent la dépêche suivante adressée au Globe de Londres:

« Rome, 5 mai. » Ms Guibert, archevêque de Paris, est attendu ici sous peu de jours. Dans les cercles catholiques bien informés de Rome, on croit que ce voyage a été entrepris à la prière du gouvernement français.

» Il s'agirait d'obtenir, par l'influence du Vatican, que le comte de Chambord intervint auprès des sénateurs légitimistes en France et les engageat à voter la dissolution de la Chambre.

» On dit aussi que Msr Guibert a servi d'intermédiaire entre le gouvernement et don Carlos quand ce dernier a été expulsé de France. »

Les républicains, qui ne croient à rien en religion, sont d'une rare crédulité en politique : ils acceptent d'emblée ce qu'il y a de plus étrange et de plus niais. Le vénérable cardinal-archevêque de Paris faisant tout exprès le voyage de Rome, à la prière du gouvernement français, pour obtenir l'intervention du Pape auprès de M. le comte de Chambord au profit de la dissolution de la Chambre des députés, c'est la plus étonnante des inventions! Ce conte est sorti du même cerveau qui a imaginé de faire intervenir le cardinal Guibert dans la récente affaire du départ de don Carlos. Si notre saint archeveque pouvait rire dans les temps malheureux cu nous sommes, il s'amuserait du rôle qu'on lui prêle, car personne, moins que lui, ne s'occupe de politique : les intérets de la religion suffisent à ses sollicitudes.

La République française se demande « de quel prix le cabinet de Broglie paiera le service que va lui rendre le plus important des évêques de France » dans ce voyage à Rome : le journal de M. Gambetta se préoccupe très-utilement de la reconnaissance de M. le président du conseil. Le cardinal Guibert, comme d'autres cardinaux étrangers, va à Rome pour recevoir le chapeau que le Pape seul peut remettre; c'est tout le secret de son prochain voyage: son absence ne sera que d'une semaine.

L'attitude résolue de plusieurs préfets nouvellement arrivés dans leur département, a causé une grande impression parmi les populations. La vigueur qu'ils ont montrée dans certains actes de leur administration leur a valu l'approbation de tous les honnêtes gens.

Le collége électoral de l'arrondissement de Béthune (Pas-de-Calais), 2º circonscription, est convoqué pour le 1er juillet pro-chain, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Brasme, décédé.

Le candidat conservateur qui se présente pour remplacer M. Brasme est M. Declerc, un des plus riches propriétaires de France, qui possède une fortune de plus de 700,000 fr. de rentes en biens-fonds.

Les députés qui font partie de la commission du budget ont reçu une convocation pour le 12 courant, où il sera pris, croiton, à celle réunion des décisions importan-

L'Egalité, de Marseille, dont nous avions annoncé la poursuite pour reproduction d'une lettre de M. Naquet, vient d'être condamnée, dans la personne de son gérant, à 3 mois de prison et 3,000 fr. d'amende.

La Marseillaise a été condamnée à 3 mois de prison et 5,000 fr. d'amende, pour offenses au Président de la République.

La famille du général Merle poursuivait en diffamation le Figaro, l'Evenement et la Marseillaise.

L'affaire est venue en police correctionnelle.

Les gérants des trois journaux poursuivis ont été condamnés chacun à 1,000 fr. d'amende.

Gaston Vassy, de l'Evenement, à 15 jours de prison. Cora, gérant, et Gaston Vassy, rédacteur de l'Evenement, chacun à 2,500 fr. de dommages-intérêts.

Le Figaro à 5,000 fr. de dommages-inté-

La Marseillaise à 3,000 fr. de dommagesintérêts.

Le tribunal a ordonné, en outre, l'insertion du jugement dans six journaux de Paris. Le prix de chaque insertion ne pourra dépasser 400 fr.

Un de nos auteurs les plus en renom vient de présenter au directeur d'un théâtre de Paris une pièce d'actualité qu'il vient de terminer. Cette pièce qui tient du Rabagas et du Machiavel, est appelée, croit-on, à faire grand bruit.

LE COMPTE DE LIQUIDATION.

Un journal annonce que le jour de la rentrée des Chambres le gouvernement déposera un projet augmentant de 200 millions le compte de liquidation.

On n'a généralement pas une idée trèsnette de ce qu'est au juste ce compte de liquidation qui s'élève actuellement à près de 1800 millions qu'il faudra bien, à un moment donné, solder au moyen d'un nouvel

Qu'on sache donc qu'on entend par compte de liquidation celui de la reconstitution du matériel de guerre et des approvisionnements militaires; il y a six ans qu'il est ouvert et que les ministres de la guerre et des finances y font face en créant, par des moyens de trésorerie, les ressources nécessaires, sans que toutefois les engagements du Trésor puissent dépasser un certain nombre d'années fixé à l'avance.

En d'autres termes, le gouvernement affecte chaque année, en plus du budget proprement dit de la guerre qui s'élève à 535

Feuilletan de l'Écho Saumurois.

BERTHE ET CHRISTINE

(Suite et fin.)

Elles vécurent l'hiver à Angers, le reste de lande à la campagne, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de leurs nombreux parents. On les plai-Stait beaucoup, parce qu'elles se plaignaient elles-

de Sory est morte il y a quelques années ; sa lle a continue seule le mêdre genre de vie. Vous te da voir qu'on a toujours les plus grands tgards pour elle, à cause de ses malheurs passés; Nous soucieriez-vous d'inspirer une pareille

lamais! m'écriai-je. Me voilà guérie; je me Rig et willante, et je vous promet que vous telland promet que le le moi. Je vais écrire à ma mère en drant. Pauvre inère ! c'est la première chose que du faire mere ! c'est la premiere cuosene que je n'y ai pas pensé.

Cétail une première faute, mon enfant : heuen la dernière. Votre chagrin le la aussi empêchée de dîner; vous en souve-

nez-vous? Ce serait à propos, car nous voici à la porte de la ferme.

Si j'ai jamais déjeuné de bon appétit, c'est certainement ce matin-là. Il est vrai que la crême de la fermière était particulièrement bonne, ou qu'elle me parut telle, assaisonnée par les plaisanteries de MHe Christine.

Nous revînmes par le même chemin : le soleil avait séché les gouttes d'eau, et les fleurettes penchaient leurs têtes alanguies par la chaleur. Je restais silencieuse, et ma compagne s'en in-

- Étes-vous fatiguée ou malade, petite? me

dit-elle; ou bien êtes-vous dejà en train de manquer à nos conventions? - Je pensais à vous, lui répondis-je. Vous aussi,

n'est-ce pas, vous avez eu dans votre vie... votre part de chagrin? Je ne sais pas où je pris Faudace de lui parler

Elle se recueillit un instant, puis, relevant la tête:

- Je n'arme pas beaucoup à parler de moi, mais je crois que mon histoire pourra vous être utile. Elle n'est pas longue ni compliquée, et elle vous fera comprendre qu'on peut toujours être heureux.

J'étais fort jolie dans mon ensance, du moins je l'entendais dire autour de moi; celá me faisait plaisir. C'est un plaisir qu'on devrait bien ne pas donner aux enfants.

Mon père était un fonctionnaire d'un rang assez élevé. Nous n'avions pas d'autre fortune qu'une petite rente viagère qui appartenait à ma mère; mais les appointements de mon père nous faisaient vivre largement. Mes parents étaient très-bons, et j'avais une sœur et un frère plus jeunes que moi de plusieurs années.

A treize ans, j'eus mon premier chagrin, et il fut grand: mon père mourut. Tant qu'on garde ceux qu'on aime, voyez-vous, il ne faut pas se plaindre du reste.

Ma sœur avait six ans, mon frère quatre. Ma pauvre mère, en se passant de domestique, en faisant tous nos vêtements, en étant notre seule institutrice, réussit à nous faire vivre dans deux mansardes au cinquième étage; heureusement elles étaient au soleil.

Tout alla passablement pendant un an; j'aidais ma mère tant que je pouvais, et je travaillais avec ardeur pour passer des examens dès que j'aurais seize ans, afin de gagner au moins ma vie.

Mais, au bout d'un an, je m'aperçus que ma mère me regardait souvent d'un air inquiet. Un jour, elle fit monter un homme agé, qui m'examina, me tâta les épaules, et sortit en disant : Cela ne sera rien !

Ma mère le reconduisit jusqu'au bas de l'escalier. Elle tarda beaucoup à remonter, et je vis qu'elle avait pleuré.

Huit jours après, elle me dit que ma taille com-

mençait à tourner, qu'il fallait remédier à cela tout de suite, et qu'elle allait me conduire dans un établissement orthopédique où l'on me guérirait. Je me laissai faire; j'obéis à tout ce qu'on me com-

Je restai un an dans cette maison, soumise à un traitement douloureux qui n'amena aucun résultat. J'en sortis bossue et laide : la souffrance avait déforme mes traits.

Quand on me ramena à ma mère, qui n'avait pas pu venir me voir, - c'était trop cher et trop loin, - elle se mit à pleurer. J'aurais bien eu lieu de pleurer aussi, mais je ne voulus pas lui laisser voir combien je la trouvais changée. Elle avait travaillé au delà de ses forces pour gagner de quoi payer ma pension; elle avait économisé sur sa nourriture, elle s'était privée de sommeil, et elle se mourait.

J'eus beau faire, j'eus beau la soigner et travailler à sa place, ma chère Jeanne, je me trouvai à quinze ans orpheline et mère de famille : Louise et Lucien n'avaient plus que moi.

Une cousine de mon père, qui habitait Tours, nous recueillit : c'était la mère de Mone de Gizay, qui était alors une enfant. Je me remis au travail sans perdre mon temps à penser à ce qui était irreparable, et je me forçai à être gaie pour qu'on ne me plaignit pas : cela m'humiliait.

Ma cousine était bonne, mais son mari laissait quelquefois voir que trois enfants étrangers étaient

millions, plusieurs autres centaines de millions à la reconstitution de l'état militaire de la France; il est pourvu à cette somme, qui ne figure pas au budget ordinaire de chaque exercice, au moyen de ressources fiduciaires mais fictives, telles que des bons du

Le gouvernement, dans les déclarations qu'il avait faites à la Chambre lors du bud. get de 1876, avait estimé à 400 millions la somme qu'il faudrait inscrire pour 1877 au compte de liquidation. Nous n'insistons pas sur les raisons qui avaient fait déposer par le ministre de la guerre un projet de loi, dans lequel il restreint à 209 millions le total des ressources à affecter en 1877 à l'œuvre entreprise depuis six ans, et qui exigera cependant encore plusieurs années; le gouvernement, en réduisant les crédits au strict minimum nécessaire pour maintenir la marche régulière des travaux, obéissait aux mêmes considérations qui ont fait ajourner indéfiniment la discussion de la proposition Laisant, sur la durée du service militaire.

Ce n'est certes pas nous qui blâmerons le gouvernement d'agir avec prudence et d'éviter tout ce qui serait de nature à fournir prétexte à quelque mesure compensatrice de la part de l'Allemagne. Mais nous ne pouvons nous empêcher de déplorer d'en être réduits là, après tout ce que le gouvernement de M. Thiers et celui du glorieux Maréchal ont fait, ont dépensé pour la réorganisation de l'armée.

Il est incontestable que, depuis sept ans, les conservateurs de loutes nuances n'ont marchandé ni l'argent, ni les hommes au gouvernement républicain; tout ce que celui-ci leur a demandé pour la reconstitution de notre état militaire, ils le lui ont ac-

Les conservateurs ont voté docilement les ressources proposées; la presse elle-même s'est tue, et des journaux qui d'habitude ont leur franc parler en toute chose, ont gardé le silence; on leur avait dit: « de grâce, » laissez-nous faire; ne nous troublez pas

» dans notre œuvre de régénération; nous » avons entrepris une grande et noble là-» che, ne nous empêchez pas de l'accom-

» plir en toute tranquillité; » et ils ont fait ce qu'on leur demandait si instamment, attendant les résultats.

Hélas! nous ne les voyons que trop aujourd'hui les résultats des réformes entreprises par messieurs les républicains, qui ont - en cela comme en tant d'autres questions - écouté bien plus leurs rancunes et leur haine que la voix du bon sens et de la vérité.

Est-ce que les conservateurs, que les républicains auraient accusés de manquer de patriotisme, s'ils s'étaient permis de manifester le moindre doute sur l'efficacité des réformes proposées par les gauches, pour la réorganisation de l'armée, est-ce que les conservateurs; disons-nous, ne seraient pas en droit aujourd'hui de demander à ces mêmes républicains ce qu'ils ont fait des millions et des hommes, que le pays a mis avec tant de bonne volonté à leur disposition depuis sept ans?

Car enfin les contribuables commencent à ne pas comprendre comment avec un budget annuel de 535 millions — ce qui donne la somme énorme de 3 milliards 700 millions depuis sept ans — plus le compte de liquidation qui s'élève annuellement à 1800 millions, la reconstitution de notre état militaire a pu faire si peu de progrès, que nous soyons obligés de nous mettre constamment à genoux devant l'Allemagne.

Quelques tentatives de désordre ont eu lieu mardi soir à Montpellier. L'Union nationale raconte ainsi les faits:

« Hier soir, à dix heures, une vingtaine de démocrates sont venus devant la porte du Cercle catholique d'ouvriers, rue Plantade. Là, ils ont vociféré des cris de « Vive la République! » et ont ouvert brusquement les portes du Cercle pour adresser des provocations aux sociétaires.

» Le gérant a immédiatement fermé les portes, et le président, avec une sagesse que nous ne saurions assez louer, a barre le passage à ceux des membres du Cercle qui auraient voulu répondre à ces insultes.

» Les tapageurs se sont éloignés pour un instant, et, à ce moment, on les a entendus

dire: « Provoquons-les! » » Ils sont alors revenus, et, trouvant la porte fermée, ils se sont attaqués à une fenêtre dont ils ont brisé les vitres et la persienne à coups de pierres.

» La police ayant été prévenue s'est rendue sur les lieux, mais les assaillants étaient partis.

» Voilà donc une agression nocturne aux cris de « Vive la République! » L'on reconnaîtra que non-seulement les ouvriers du Cercle catholique n'avaient douné aucun motif à cette attaque, mais qu'encore ils ont fait preuve d'une patience qu'il serait difficile d'exiger d'eux trop souvent. »

LA SOUTANE.

La République française s'est livrée à l'utile travail de fouiller dans le passé de M. Brunet, ministre de l'instruction publique. Elle revient de ses investigations munie de découvertes terribles.

M. Brunet a fait ses études dans un petit séminaire ; il a porté le costume de l'établissement; il a entendu chanter des cantiques dans son enfance, proh pudor!

La République française passe pour être. un journal sérieux; elle affecte même le sérieux jusqu'au pédantisme. En cela elle rivalise avec le Journal des Débats; elle ne lui est inférieure qu'en un point : elle ne sait pas le latin, elle ne cite jamais ni Virgile ni

Soit, M. Brunet a été élevé dans un petit séminaire. Est-ce une raison pour le désigner aux sottes mésiances comme une sorte de fanatique?

Est-ce que M. Jules Simon n'a pas été levé dans un petit séminaire? Est-ce qu'il n'a pas eu, étant jeune, la soutane comme costume? Est-ce qu'il n'a pas commencé

ses études de philosophie dans le Manuel de Lyon, autrefois si connu? Est-ce qu'il ne s'est pas exercé à argumenter en latin?

Et même, M. Jules Simon était divertissant dans le premier degré, quand il nous dépeignait, à l'Ecole normale, étant notre professeur, la physionomie des petits barils, servant de chaires, où l'on plaçait face à face les argumentants, chargés de se pourfendre à l'aide de syllogismes et de textes.

Et que de bons patriotes, outre M. Jules Simon, ont porté la soutane !

M. Peyrat l'a portée; M. Raspail, le vieux, le vrai, le seul Raspail, l'a portée; il a même, si notre mémoire ne nous trompe, été au moins effleuré par la tonsure.

Nous regrettons sincèrement qu'une feuille grave, comme est la République française, une fenille qui prédestine et prépare son directeur à être, demain, président de la République, soit assez évaporée et ait assez de loisir pour s'égayer à des facéties de cette qualité. Cela ne fait pas d'honneur à son (Constitutionnel.)

Tribunaux.

10° Chambre. — Présidence de M. Grattery. Audience du 8 juin.

A 40 heures, la salle est envahie. M. Bonnet-Duverdier est introduit entre deux gar-

débats étant engagés contradictoirement.

On entend les témoins, au nombre de neuf; tous déclarent que, dans la réunion tenue à Saint-Denis, M. Bonnet-Duverdier a dit: « Le Maréchal est un traître, un imbécile; il n'a jamais été blessé. Rochefort a parié 10,000 fr. qu'aucun médecin ne pourrait constater sa blessure. Nous le traduirons devant la barre du peuple, et si nous succombons devant les urnes, il nous reste le moyen appliqué aux traîtres. » Bonnet-Duverdier fait le geste d'un homme qui met

Le substitut, M. Symonet, requiert l'application de la loi; il dit qu'en France on a été indigné de ces odieuses insultes contre le chef respecté de l'Etat et qu'un châtiment

A 3 heures, le tribunal rend un jugement qui condamne les organisateurs de la réu-

Chambard, à 2 mois de prison et 4,000 francs d'amende;

francs d'amende;

Boyer, à 1 mois de prison et 500 francs

Affaire Bonnet-Duverdier.

des. Les prévenus Chambard, Alexandre, Boyer, sont libres. - Le défenseur, Me Engelhard, veut poser des conclusions pour qu'il y ait sursis et que son client, M. Bonnet-Duverdier, soit provisoirement mis en li-

Le tribunal, statuant, retient l'affaire, les

est nécessaire.

Alexandre, à 2 mois de prison et 1,000

Bonnet-Duverdier, à 15 mois de prison et

que mon père réussissait au delà de toutes ses es-

pérances; que ma mère était rassurée et satisfaite,

et que je n'avais plus aucune envie de retourner à

demanda-t-elle en souriant.

- De sorte que vous êtes consolée, Jeanne? me

Etranger.

la loi

caser

les rés

listet

28 jou

dre de

cet ord

donner

fut obli

demani

reconn

ses 28

qu'une

infor

pour lu

mardi :

C'est

de M.

dans R

pas élé

nouvea

Vendée

ous le

sentielle

blic et

latet de

surer 1

la conti

cution

publics

aus ent

sees; e

et donn

tions de

gnes en

Iraire,

Aucu

part de

Letr

Saumur res 48.

Avan

aire Ar

liers-Sau

de Poil

gros poi

présence

dre à ter

Daire de

se tuer,

grins de

vail dan

diquani

Bucharest, 8 juin. Plusieurs correspondants étrangers ont exagéré les pertes de l'armée russe sur le Danube. Jusqu'ici, les Russes n'ont eu que trois tués et sept blessés dans les différentes rencontres de Satulnon, Ghecet et Oltenitza,

Le danger d'une conflagration générale Le danger d'année Post, de Vienne, sinon semble à la Morgen Post, de Vienne, sinon avoir complétement disparu, du moins s'al. ténner de jour en jour. D'après celle feuille, la situation se serait modifiée à tel point que l'on attendrait à Saint Pétersbourg que la nouvelle du « premier succès d'estime » des armes russes pour négocier la conclusion d'une paix à la fois honorable et profitable.

« Quoiqu'il en puisse être, dit en terninant la Morgen Post, une chose paraît des maintenant indéniable, c'est qu'il faut s'al. tendre, sinon au partage, du moins à la cir. concision de la Turquie. »

Le Galignai's Messenger publie le lele. gramme suivant qui lui est adressé par son correspondant londonien:

« Un terrible accident a eu lieu hier à Bath. Le pont suspendu de Widecombe s'est rompu. Beaucoup d'habitants de la campa. gne avaient été attirés dans la ville par l'ei. position agricole.

» Au moment où deux cents personnes environ traversaient la rivière, le pont céda sous le poids et tous furent précipilés dans l'Avon d'une hauteur de 40 pieds. Plus de cent personnes ont été tuées sur le coup.

La scène était épouvantable.

» Le pont, presque entièrement construit en bois, n'existait que depuis sept années; il n'en reste plus de vestiges. »

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XXXVI.

NOUVELLE PROCLAMATION DU MAIRE.

Nous avons public la proclamation adressée aux habitants de Saumur par le maire de cette ville, avant l'arrivée du duc d'Angoulème. Voici celle que M. Persac sitalicher après le départ de ce prince:

Ville de Saumur.

Le Maire de la Ville de Saumur, à ses Concitoyens.

HABITANTS DE SAUMUR!

Son Altesse Royale Monseigneur LE DAT-PHIN a daigné m'exprimer la satisfaction qu'elle avait éprouvée de la réception que vous lui avez faite. Elle m'a chargé de vous la faire conneître. Heureux de cette mission, comme je l'ai été de recueillir les paroles bienveillantes de Son Altesse Royale, je m'empresse de la remplir.

Les témoignages éclatants d'amour pout notre Roi Bien-Aime, que vous avez donnes au digne héritier des vertus de Henri IV el de Louis XVIII, lui ont fait le plus grand plaisir. Il les redira à CHARLES X, et ce lendre père de sujets sidèles saura combien nous l'aimons et combien nous lui sommes dévoués.

Habitants de Saumur, conservons 100jours le souvenir du voyage de Monseigneul LE DAUPHIN. Parlons souvent à nos enfents des vertus et des bienfaits de ce bon Print Apprenons-leur à bénir son nom et à le toujours fidèles au Roi et aux Bourbons.

VIVE LE ROI! VIVE LE DAUPHIN! VIVENT LES BOURBONS!

A l'Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 mai 1891. Le Maire, C. PERSAC.

Chronique Locale et de l'onest

Execution de la circulaire du 19 mai 1871.

Le nommé STEPHAN, ALBAN, réselul de la classo de la classe de 1867, de la subdivision Lorient subdivision Lorient, subira une punition de qualre juit de salle de police, pour être venu se fuille Rou-Marson depuis le mois de juille 1876.

(Magasin pittoresque, tome xLy.) Théâtre de Saumur.

- Bien mieux que cela : je suis heureuse!

TROUPE DU GRAND - THÉATRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

MARDI 12 juin 1877, Pour la clôture de la saison d'été et les adieux de la troupe de comédie.

ROQUELAURE

OU L'HOMME LE PLUS LAID DE FRANCE Comédie vaudeville en 4 actes, de MM. de Leuven, de Livry et Lhéric.

PAR DROIT DE CONOUÊTE

Comédie en 3 actes, du Théâtre-Français, par M. E. Legouvé, de l'Académie française.

ORDER: 1. Par droit; 2. Roquelaure. Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez Mme Thuau, rue de la Comédie. - On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

pour lui une lourde charge. Cola me blessait, plus encore pour les deux petits que pour moi, car je me sentais capable de rendre des services dans la maison.

Je me hâtai de passer mes examens, et, quand ce fut fait, je demandai à me charger de l'éducation de ma petite cousine, pour gagner l'entretien de ma sœur et de mon frère.

On accepta, et pendant huit ans je partageai mes soins entre elle et Louise.

J'étais fière de mes deux élèves et heureuse d'être utile. Lucien avait obtenu une bourse au lycée; mais je songeais aux frais qu'il faudrait faire quand son éducation serait achevée, et dès que notre cousine eut marié sa fille à M. de Gizay, je cherchai une place qui me mît à même de faire entrer Lucien à l'École polytechnique.

Deux ans après il y fut reçu et vint chez nos parents passer ses dernières vacances.

Jy vins aussi: on m'accueillit mieux que jamais; c'était à qui ferait mon éloge. Il y avait là, presque tous les soirs, un professeur de la ville qui prit peu à peu l'habitude de causer surtout avec moi, et cette habitude m'était douce.

Là-dessus, Louise, qui était allée passer quelques semaines chez Mm. de Gizay, revint à Tours, et ce ne fut plus avec moi que causa le professeur...

- Ah! ma chère, chère amie! m'écriai-je. - Que voulez-vous, ma pauvre Jeanne, c'était

tout simple: Louise était si jolie, si gracieuse, si bonne, et si instruite! Instruite par moi, s'il vous plaît! Je vous prie de croire que je me rappelai bien vite que j'étais bossue ; et le jour ou M. Auvray me fit demander la main de ma sœur, je fus aussi joyeuse que ma mère aurait pu l'être. Mais, décidément, je n'avais pas de bonheur... (Ici la voix de Christine trembla un peu.) La pauvre enfant est morte loin de moi; Lucien est mort aussi : un boulet l'a emporté en Italie. Je suis seule!

- Non, pas seule! pas seule! m'écriai-ie en pleurant, non plus sur moi, mais sur elle: vous n'êtes pas seule! les cœurs de tous ceux qui vous aiment sont avec vous; et ceux qui vous aiment, ce sont tous ceux qui vous connaissent! Vous ne serez jamais scule, cousine Christine, non, jamais!

- C'est ce que je me dis, reprit-elle en passant sa main sur mes yeux; et puis, dans lout ce que j'ai souffert, il n'y a pas de ma faute: c'est une consolation.

Deux ans après, ma mère obtint que la cousine Christine viendrait nous voir à notre nouvelle résidence.

Elle me trouva occupée à faire lire les enfants des ouvriers de l'usine; je lui montrai la fabrique, à laquelle j'avais pris un vif intérêt. Je la promenai aux environs pour lui faire ad-

mirer le pays ; je lui racontai que tout allait bien,

sans avoir fait les déclarations prescrites par

Le nommé Stephan se présentera le 10 Le nomine siepriale de presentera le 10 juin courant, à huit heures du matin, à la join courant, de par le 66° de ligne, à Sauour, pour y subir sa punition. Ce réserviste est prévenu en outre que, faute par lui est prevent ordre, il serait arrêté et conduit d'obéir à cet ordre, il serait arrêté et conduit sous escorle de la gendarmerie à Saumur. Tours, le 6 juin 4877.

ir le

uille,

l que

» des

usion

8'81.

à cir-

108 TE

hier à

e s'est

mpa.

nstruit

ees; il

d'An-

E DAU

faction

on que

ission.

paroles

ri IV el

grand

ombien

ommes

15 10U-

a ein

ons.

IN!

1827

AC.

est

Le Major commandant du Bureau de recrutement de Tours.

Nous rappellerons à cette occasion que les réservistes qui négligeront de retirer leur les reschident passibles de peines disciplinaires.

Dans un département voisin, un homme de la classe 1869 avait cru que le service des 28 jours n'était pas sérieux et que l'on ne pouvait contraindre personne à obéir à l'orde de route. Pour échapper aux effets de gelordre, il jugea à propos de quitter le domicile paternel et de rester trois ans sans donner signe de vie; mais un beau jour il fot obligé de se rendre dans un hôpital pour demander les secours de la charité; il fut reconnu et reconduit à son domicile.

lla été condamné à un an de prison ; de plus, à l'expiration de sa peine, il devra faire ses 28 jours.

THÉATRE DE SAUMUR.

L'Echo Saumurois était paru, hier, lorsqu'une dépêche télégraphique d'Angers nous a informé que la représentation annoncée pour lundi était renvoyée au lendemain mardi 42 juin.

C'est donc mardi prochain que les artistes de M. Chavannes nous feront leurs adieux dans Requelaure, bonne vieille pièce qui n'a pas été donnée à Saumur depuis fort longlemps, et Par droit de conquête, charmante comédie que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée vient d'être mise, sur sa demande, sous le sequestre administratif.

Celle mesure, toute temporaire, est essentiellement protectrice des intérêts du public et de la Compagnie, des droits de l'Eliteldes liers; elle a surtout pour but d'assurer l'exploitation des lignes terminées et la continuation des travaux en cours d'exéculion jusqu'au moment où les pouvoirs publics auront statué sur les traités interveous entre l'Etat et les Compagnies intéressées; elle doit rassurer les porteurs de titres et donner pleine satisfaction aux populalions des départements traversés par les lignes en exploitation et par les lignes à cons-

Le service d'été commencera sur la ligne dela Vendée lundi prochain 44 juin. Aucun changement n'est apporté au départ de Saumur.

le train du matin, venant de Poitiers, ardrera avec un retard de 3 minutes seulement, et le dernier train du soir arrivera à Saumur à 11 heures 20 au lieu de 11 heu-

Ayant-hier, à une heure de l'après-midi, enire Arçay et Loudun, sur la ligne de Poilers Saumur, le mécanicien du train venant de Poitiers aperçut au loin sur la voie un gros point noir insolite; il eut le temps et la Presence d'esprit de ralentir et put descendre à lemps pour retirer un pauvre sexagélaire de la Vienne, le sieur L..., qui voulait teluer, faligué de la vie par suite de chagins de menage. Un gendarme qui se troutail dans le train s'est empressé de le faire de m le procureur de la République, à

la Compagnie du chemin de fer d'Orvient de décider qu'elle se chargera tomais, dans toutes les villes où il y a un micile les de factage de faire transporter à doins dans les bagages arrivant par ses thins, dans les mêmes conditions de délai et que les articles en grande vitesse.

de macure qui voudront profiter de mesure devront, avant de quitter la faire passer leurs colis à la visite de

lls donneront ensuite une déclaration inquant les noms et l'adresse à laquelle ils déitent que la livraison soit faite.

Au domicile indiqué, les colis ne seront livrés que contre la remise de ce bulletin de bagages. A défaut de la remise de ce bulletin, ils seront rapportés à la gare, et le destinataire aura à supporter, dans ce cas, les frais d'un double factage.

La Cour de cassation vient de rejeter les pourvois de la femme Léonard Piltan et de Changeur, condamnés à la peine de mort par la Cour d'assises de Maine-et-Loire, la première pour empoisonnement de son mari, le second pour tentative d'assassinat d'un gardien de la prison d'Angers.

Le Petit Journal dit que l'exécution de la femme Piltan aura lieu à Saumur, et celle d'Augustin Changeur à Evreux.

Par décision présidentielle, M. Demons, intendant militaire du 9° corps d'armée, est chargé de l'inspection générale administrative des corps de troupes et des établissements considérés comme tels dans notre ré-

Niort. - M. le préfet des Deux-Sèvres vient de prescrire la fermeture d'un café de Niort où s'était tenue une réunion politique, présidée par M. Antonin Proust, présentant tous les caractères d'une réunion publique.

C'était hier la fête de saint Médard, fondateur des couronnements de rosières, et patron de quarante journées diluviennes s'il tombe une seule goutte de pluie le 8 juin.

Or, il a plu hier soir à six heures; nous sommes donc menacés d'une période pluvieuse, à moins (car il y a un à moins pour tout sauver),

> A moins que saint Barnabé Ne raccommode ce qui est gâté.

La Saint-Barnabé tombe le 44, trois jours après, — c'est donc lundi.

La science s'est occupée de saint Médard, et voici en quels termes le Bulletin français rassure ceux de ses lecteurs qui pourraient s'émouvoir de ce fait qu'il a plu le 8 juin, jour de la Saint-Médard:

« Hélas! oui, il a réellement plu le 8 juin. Mais est-ce bien une raison sérieuse pour que nous soyons indubitablement voués à la pluie jusqu'à la sin du mois de juillet; en d'autres termes, le dicton de la Saint-Médard est-il réellement fondé?

» Je l'ai déjà dit souvent ; je ne puis m'empêcher d'avoir un certain faible pour ce que l'on est convenu d'appeler « les préjugés populaires. » Généralement ils cachent au fond quelque vérité; seulement l'ignorance ou la routine finissent par fausser les proverbes; on ne leur attribue plus leur véritable signification, et les gens méticuleux, qui y regardent de très-près, sont enchantés de démontrer, pièces en main, que la tradition est absolument erronée.

» Quelques météorologistes ont prouvé ainsi que le dicton de la Saint-Médard était absolument faux. Leurs relevés statistiques sont ecrasants pour la Saint-Médard. Il faut bien le dire, on s'est trompé complétement dans ces recherches, car on a placé la Saint-Médard à une époque où, en fait, elle ne doit pas être placée. Le calendrier inscrit bien: 8 juin, saint Medard; mais le calendrier a déplacé le véritable jour de la Saint-Medard.

» Expliquons-nous. Le vieux proverbe de la Saint-Médard remonte très-haut : on en trouve des traces dès le XIIIe siècle, bien avant l'établissement du calendrier grégo-

» Or, en adoptant le nouveau calendrier, on supprima du même coup les fêtes de douze saints, ce qui avança de douze jours celles de tous les autres saints. C'est pourquoi la Saint-Médard, qui survenait autrefois le 20 juin, c'est-à-dire précisément au solstice d'été, tombe de nos jours le 8

» La vraie Saint-Médard, celle qui a donné lieu au proverbe, ne tombe donc pas le 8 juin, mais bien le 20 juin, ce qui change considérablement la thèse. La statistique s'est trompée de douze jours. C'est à recom-

» Rassurons donc les craintifs. La pluie du 8 juin ne nous permet de rien inférer en faveur ou contre le temps qu'il fera. Attendons la vraie Saint-Médard, c'est-à-dire le solstice. Si, à cette époque, le temps était pluvieux, il pourrait bien se faire que nous eussions en réalité une série de vilains jours. jusqu'en juillet. »

Angers. - Lundi soir, le vaste manége couvert de la caserne neuve de cavalerie, au Clon, a été envahi par une très-nombreuse et brillante réunion d'invités, venus pour assister à une séance de divertissements que le 4º régiment de cuirassiers avait organisée, au profit des pauvres de la ville d'An-

Un théâtre fort élégant était dressé dans le fond de la salle. A peu près 4,500 spectateurs étaient présents; à l'entrée, un espace vide formait vestibule. La fanfare des cuirassiers, installée dans la tribune, a fait entendre pendant les entr'actes les plus joyeux airs de son répertoire.

Le programme comprenait plusieurs chansonnettes, deux comédies et deux vaudevilles. Acteurs et actrices, bien entendu, sortaient des rangs du 4° cuirassiers. Dans la salle, on a fait le meilleur accueil à ces jeunes gens, rasés de frais pour la circonstance, et qui portaient le costume féminin avec autant de bonne grâce et de modestie qu'ils mettent d'élégance et de crânerie à porter le costume militaire en grande tenue. Peut-être la voix manquait-elle un peu de douceur et de moëlleux. Cela formail, du reste, un contraste qui ajoutait au comique des situations et qui, loin de nuire aux applaudissements, les excitait au contraire. Ils n'ont manqué ni aux uns, ni aux autres.

Entre les deux parties de la soirée, une quête a été faite, qui a dû être fructueuse. Il était près de minuit quand la séance a été terminée. C'était un début ; il a été trèsheureux. Nous avons l'espoir que les organisateurs n'en resteront pas là, et qu'ils nous donneront de nouveau l'occasion de passer une charmante soirée, d'applaudir encore et mieux leurs artistes, et de faire en même temps quelque bien aux pauvres. La prochaine fois, la salle sera-t-elle assez grande, si on y admet tous ceux qui voudront y entrer?

L'avant-veille, samedi soir, une répétition générale avaiteu lieu, à laquelle assistaient un grand nombre de soldats appartenant aux deux régiments qui composent la garnison (4° cuirassiers et 77° de ligne).

(Union de l'Ouest.)

Nantes. — Il est question d'installer dans notre ville, dit le Phare de la Loire, une sonnerie électrique destinée à prévenir, en cas d'incendie, les officiers et les sous-officiers du bataillon de sapeurs-pompiers.

La sonnerie centrale, placée au poste permanent de la Mairie, communiquerait avec les logements particuliers des officiers et sous-officiers du bataillon et avec la place, de sorte qu'en cas d'alerte, tout le monde serait instantanément prévenu.

Il serait superflu d'insister sur la célérité et les avantages de ce moyen de communication, en usage à Paris, à Bordeaux, à Rouen et dans toutes les grandes villes.

Exploits vėlocipėdiques. — On signale un liaut fait vélocipédique de M. Emile Houderbon, lequel vient d'exécuter, aller et retour, un voyage entre Lunéville et Strasbourg, soit 244 kilometres en 23 heures.

C'est très-joli sans doute, mais nous croyons bon de rappeler que l'année dernière, à la grande course vélocipédique d'Angers, la plupart des coureurs ont fait mieux : M. Laumaillé entr'autres a fait, aller et retour, le voyage d'Angers à Tours, soit 240 kilometres, en 11 heures 27 minutes.

Le pain de sucre, dit le chroniqueur scientifique de la Patrie, est fortement battu en brèche et il chancelle sur sa base. On a fini par s'apercevoir que cette denrée gagnerait infiniment, à beaucoup d'égards, à se présenter sous une forme plus logique et plus commode que celle dont la tradiction se perpétue dans les raffineries.

Il paraît que la fabrication de sucre en tablettes, en plaques régulières, comine on en fait déjà surtout à l'étranger depuis un certain temps, se répand assez rapidement. Il y a des machines spéciales en activité, en Angleterre, en Allemagne, aux Etals-Unis, pour mouler le sucre sous une forme commode, pratique, rendant cette denrée facile à emmagasiner sans pertes de place, facile à casser et à débiter de toute façon.

Il suffit d'avoir cassé du sucre quelquefois dans sa vie pour savoir combien sont gênants et mal compris ces morceaux de pains arrondis et fuyant sous les coups, et pour s'intéresser à cette réforme dont on se moquera peut-être; mais, pour mon compte, ce sera vraiment un progrès, si petit qu'il

Faits divers.

Mariages entre cousins et cousines. — On sait qu'autrefois les rois d'Egypte, par orgueil de caste, épousaient leurs sœurs. Aujourd'hui, les mariages entre cousins germains sont devenus très-fréquents. La loi civile les autorise, la loi religieuse les considère comme une exception et exige des dispenses qui ne peuvent être délivrées qu'à Rome. C'est en France surtout que ces mariages se multiplient.

On avait cru jusqu'à présent que ces mariages étaient toujours très-nuisibles et que les enfants qui en naissaient étaient tous lymphatiques, bossus, sourds-muets,

idiots, etc., etc.

On citait à l'appni de cette thèse l'histoire de cette famille de Ré, où les trois frères avaient épousé les trois sœurs. Des dix-huit enfants issus de ces mariages, un seul était à peu près exempt de toute insirmité; tous les autres moururent en bas âge ou furent atteints de surdité, d'épilepsie, de bégaiement, etc.

Plusieurs savants avaient combattu cette opinion en citant plusieurs mariages consanguins qui n'avaient donné aucun de ces résultats funestes; mais ils ont reconnu qu'au point de vue général ils étaient détestables. Le nombre de séparations entre cousins-germains est considérable.

M. Georges Darwin, le sils du célèbre naturaliste anglais, s'est livré à ce sujet à de très-longues recherches, et il a trouvé qu'en Angleterre la moyenne des mariages entre cousins n'était que de 2 à 3 0/0 des mariages en général.

La proportion de ces mariages n'est que de 1 1/2 0/0 à Londres; dans la campagne, elle monte à 21/2; dans la population riche, à 3 4/2, et dans l'aristocratie, elle atteint 4 1/2.

Les plus fameux buveurs qui n'admettent sur leur table que des vins d'âge respectable viennent d'être distancés par un savant.

M. Berthelot, le célèbre chimiste, a fait voir — sinon boire — à ses collègues de l'Académie des sciences un vin qui avait l'âge fabuleux de... seize cents ans !...

Ce vin, qui remonte à l'époque des Anto-

nins, a une origine curieuse.

M. Berthelot l'a trouvé à Marseille, au musée Borelly, dans un vase antique hermétiquement clos.

Le tube de verre qui le contenait mesurait 35 centimètres de longueur. Après l'introduction du liquide, on a fermé la pointe du tube par une fusion très-nette.

Ce tube a été découvert aux Aliscamps, près d'Arles, dans un ancien cimetière romain.

Ce vin a été ainsi soigneusement clos dans sa prison de verre pour quelque usage pieux, probablement comme offrande aux manes d'un mort.

Pour les articles non signés : P. Godu.

Chronique Financière. Bourse du 8 juin 1877.

La Bourse reste un peu étonnée de s'être déterminée à commencer une campagne de hausse au moment où le bilan de la Banque de France accu-sait une diminution de prix de 100 millions dans le portefeuille; si grande que soit l'abondance de l'argent, la Bourse est toujours solidaire du commerce et de l'industrie, sur les sources d'épargne, et il faut réfléchir au mot très-juste du président de la chambre de commerce de Rennes; on monte parce qu'il y a beaucoup d'argent et qu'il ne sait où aller. Le 3 0/0 débute à 69.90 et recule successivement jusqu'à 69.70. Le 5 0/0 suit la même marche, 104.70 et 104.50. Les syndicats continuent évidemment à soutenir les fonds étrangers dans lesquels ils sont intéressés, car nous voyons de la hausse sur le Russe et sur l'Autrichien. Les Russes 5 0/0 1870 sont à 85, et la rente autrichienne 4 0/0 en or à 59.15. Ce sont là des prix absolument artificiels, si l'on s'en rapporte à la situation financière des divers pays. Quant aux fonds autrichiens, on sait qu'il en reste un stock considérable en porteseuille, et la hausse aura pour effet de l'amener sur notre marché. Il en est de même évidemment pour le 5.0/0 russe. Le 5 0/0 italien est relativement calme à 69.05. On ne parle plus ni de la reprise des paiements en espèces, ni d'améliorations budgétaires ; il faut du temps désormais pour que les projets de M. Depretis puissent s'accomplir. (Correspondance universelle.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 JUIN 1877.											
Valours au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Balsse.	Valeurs au comptant.	Dernler cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3°/ 4 1/2°/ 5°/ Obligations du Trèsor, 1. payé. Dèp. de la Seine, eliforunt 1857 Ville de Paris. oblig. 1855-1860 — 1865, 4°/ — 1875, 4°/ — 1876, 4°/ Banque de France Comptoir d'escompte. Credit agricole, 200 f. p	98 75 104 30 493 • 929 • 483 • 515 • 379 • 369 • 479 ± 473 50 473 50	2 00 2 00 3 00 1 25	5.0	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. Soc. gén. de Crédit industrial et comm., 125 fr. p. Crédit Mobilier Crédit foncier d'Autriche. Charentes, 500 fr. t. p. Est Paris-Lyon-Mediterrance. Midi. Nord Orléans Ouest Vendée, 500 fr. t. p. Compagnite parisienne du Gaz.	640 x 120 46. x 222 :0 595 = 770 = 1277 :0 6:0	5 p 2 50 2 50 5 5 p 5 p 5 p 5 p 5 p 5 p 5 p 5 p 5	1 25 	Canal de Suez. Crédit Monilier csp. Société autrichienne. OBLIGATIONS: Ortéans. Paris-Lyon-Méditerranée. Est Nord Ouezt. Midl. Charentes. Vendée. Conal de Suez.	319 a 327 m 316 x 3:8 75 3:8 75 3:4 75 3:4 75 3:4 75		2 50 5

CHEMIN DE FER D'ORLEANS GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 juin 1877). DEPARTS DE SAUMUR VERA ARGERE DEPARTS BY SAUMUR VERS TOURS. 10 Letrain d'Angers; qui s'arrête à Saumur, arrive à fa

TI

Ches to

La diss

mminente vernemen

va done h facon abs

prochaine

Reste 1

que. Les uns

dicale, se

les idées le

ant a etc ceux qui a

les, par t écartés des oire des omhre ei

l faut le onservatri

ilé républ C'est ce

ment au de rôle à ieurs ann

discipline s Cette re

ectoral si

e principa C'est du

ouvernem

a propaga adifférents

ue la forc subisser

iennent en

C'élait ava

élés devant

eas avec leq

compagnon, the large pa

et donnait ?

gant, mais 1

le mome

MILLIE DE FARIS

NOUVEAUTÉS

Place Saint-Pierre, SAUMUR

CONFECTIONS

Très-grand choix de vêtements confectionnés en Coutil et en Alpaga pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS. Ces rayons sont assortis de manière à pouvoir satisfaire tous les goûts; le bon marché, la solidité et l'élégance y sont réunis.

Markettes, Vestons et Gilets, pacha noir, très-brillant et très-solide de teint. Vestons, Gileis et Pantalons, coutil et toile nationale. Pantalons coutil pour colléges.

Vestons toile bleue et carouba. Chemises habillées, blanches et couleurs. Chemises de travail. - Gilets de flanelle santé.

CHAPEAUX en tous genres : FEUTRE DUR, FEUTRE MOU, PAILLE BLANCHE et COULEUR, pour hommes et cadets. Nous recommandons notre incomparable CHAPEAU DE JONG à..... 0,25 c. ||

Choix immense de Tissus tout Laine et Laine et Soie, pour Robes de Mariées.

AU PALAIS DES MARCHANDS

Rue Baudrière, 63 et 65

PENDANT TOUT LE MOIS DE JUIN

Très-grande mise en vente de MOUSSELINES BRODÉES, pour rideaux de lits et rideaux de fenêtres, achetées à Saint-Galles relour (Suisse), dans des conditions exceptionnelles de bon marché. — Très-grande affaire de CRETONNES, GROS-CROISÉS, total de la condition de la con les styles, 100 dessins à choisir, vendus très-bon marché.

GUIPURES IDAIRA EN NATURES IDE CHINE

(Dépôt de Châles des Indes, de la Compagnie Franco-Anglaise, pour tout l'Ouest.)

Etude de M. MEHOUAS, notaire

A VENDRE A L'AMLABLE,

LES IMMEUBLES

Dont suit la désignation.

Commune de Saint-Martin-de-la-Place.

1º Trente-et-un ares de terre, à la Croix-Rouge.
2. Trente-huit ares 51 centiares

de terre, au Clos Claudron. 3. Cinquante-huit ares 45 centiares de lerre, au Pre Beni.

Commune de Villebernier.

4º Onze ares de terre, à la Séguinière. 5° Vingt-sept arcs 58 centiares de

pré, à Panvigue. 6° Ouze ares de terre, aux Champs-

7º Dix-huit ares de terre, en lu-Piau. zerne, au même lieu, actuellement exploités par les époux Regnier, de la Grande-Rue, commune de Villeber-

Commune d'Altonnes.

8 Quarante-six-ares 50 centiares de pré en l'Asnière

9. Vingt-sept ares 30 centiares de pré au même lieu. S'adresser soit à M. FORTAINE FLEURY, propriétaire, commune de Saint-Lambert-des-Lavées, soit à Me Méteuras, notaire, (303) M. Menouas, notaire

A VENDRE PRESENTEMENT,

MAISON, rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et re-

S'adresser à M. Pietu, qui l'habite.

A VENDRE

Une petite maison et 27 ares 50 centiares de vigne y attenant, situés au Champ-Galineau, près Saumur.

S'adresser à M. Rossignot, rue de Tonnelle. (290) la Tonnelle.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878.

UNE MAISON

Située rue de Fenet, nº 58

Cette maison, avec four et magasins pour boulangerie, peut être appropriée à toute espèce d'industrie. S'adresser à M. Frédéric Lehoux, place du Chardonnet.

A LOUER

PRESENTEMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communaute. S'adresser au bureau du journal.

AVENDRE

UN JOLI PETIT JARDIN

Avec servitudes, Situé route de Varrains.

S'adresser à M. Marninu, employé à la mairie

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE MAISON

Avcc Ecurie et Remise,

Sise à Saumur, rue Dacier, Actuellement occupée par M. le docteur Bossard. S'adresser à M. Fournier, pro-rietaire à Distré. (313) prietaire à Distré.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Palais de-Justice, 5. S'adresser à M. NANCEUX, quai de

A LOUER DE SUITE Pour 220 fr. par an,

MAISON SEULE

Grand'Rue , 48. S'adresser au locataire actuel.

A VENDRE

D'OCCASION .

LE THEATRE DE LA POUPÉE MODELE, avec plusieurs décors en bon état.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN GARCON de 13 à 14 ans, immediatement ou pour la

S'adresser au bureau du journal.

AVIS. M. SCIPION, 44, quai Joinville, à Trouvillesur-Mer, vend des vins, des spiritueux. Remise 2 % à trois mois, ou au comptant il rend l'argent, de sorte que l'acheteur a des marchandises

Pour BIEN.

ON DEMANDE DES AGENTS. -Réponse franco avec timbre ou non franco sans timbre.

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, Cancers de toule nature, Epiepsie, Ulceres, Goutle, Asthmes, Calarrhes, Rhumalismes, Toux, Maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la garantie donnée par le Dr ROBBE, médecin homéopathe. 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 3 à le leures. Par correspondence affrances 5 heures. Par correspondance affranM. LAUMONIER, notaire à Sauna emande un petit clere Donc, a

TEINTURERIE DU PROGRES

BROSSAY

Rue Saint-Nicolas, 24 SAUMUR.

A l'honneur d'informer sa clie qu'il vient d'ajouter à son étable ment un atelier special de la son de la s A SEC pour costumes de dames confectionnés el pour sélent

Par ce procédé, il n'y a per craindre que les vétements soient formés ni que les nuances soient pages

Prix très-modérés

A LA MONTRE DE BOS

MONTRES PERFECTIONED

Garanties quatre annees Payables apres six mois des

Faculté de rendre toule dont on ne sérait pas sausait.

S'adresser à M. BÉAUFLE ger à Parsau M. Sammit. S'adresser à M. BEAUFLS de ger à Parnay, ou Saunut, pur samedis, de midi à quatre maison Beurois, rue de Hôle de rue du Puits-Neuf.

Saumur, imprimerie P. GODI.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godei. Hotel-de-Ville de Saumur, le

LE MAIRE

Certific par l'imprimeur soussigné